Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 030-213000284-20240402-2024_04_60-DE

Département du Gard Arrondissement de Nîmes Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2024-04-60 Séance du 02 avril 2024

Objet : Convention d'objectifs avec le cinéma « LE CASINO » et attribution d'une subvention pour 2024

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné	absents
	procuration	
28	3	2

VOTE A l'unanimité	Contre : 0
	Abstention: 0

L'an deux mille vingt-quatre, le 02 avril à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves CHAPELET, Maire.

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 26 mars 2024

Conseillers municipaux présents: Jean-Yves CHAPELET, Maxime COUSTON, Michèle FONT-THURIAL, Michel CEGIELSKI, Christine MUCCIO, Christian BAUME, Jennifer OBID, Jean Christian REY, Monique GRAZIANO-BAYLE, Justine ROUQUAIROL, Laurence SALINAS-MARTINEZ, Christian SUAU, Carine BOISSEL, Raymond MASSE, Nicole SAGE, Sylvain HILLE, Catherine HERBET, Michel SELLENS, Marilyne FOURNIER, Claude ROUX, Françoise SERVOL, Jean-Louis MORELLI, Léopoldina MARQUES-ROUX, Bernard NASS, Guillaume SANCHEZ, Thierry VINCENT, Jérôme JACKEL, Olivier WIRY

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration: Philippe **BERTHOMIEU** procuration à Monique **GRAZIANO-BAYLE**, Sandrine **ANGLEZAN** procuration à Jennifer **OBID**, Pascale **BORDES** procuration à Bernard **NASS**

Conseillers municipaux absents : Mourad ABADLI, Ali OUATIZERGA

Secrétaire de séance : Raymond MASSE

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID: 030-213000284-20240402-2024_04_60-DE

Objet : Convention d'objectifs avec le cinéma « LE CASINO » et attribution d'une subvention pour 2024

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2251-4,

Considérant que la politique culturelle de la ville de Bagnols-sur-Cèze vise à favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre,

Considérant que la loi du 13 juillet 1992 relative à l'action des collectivités locales en faveur de la lecture publique et des salles de spectacles cinématographiques, dite loi Sueur, autorise les collectivités locales à contribuer au fonctionnement des salles de cinéma,

Considérant que le cinéma le Casino participe activement dans la commune à la promotion des arts cinématographiques, à l'éducation à l'image, et à la sensibilisation et à l'ouverture de tous les publics au 7ème art, au travers de nombreuses actions et partenariats,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des affaires citoyennes, de la culture, des festivités et de la cohésion éducative, sociale, et solidaire ainsi qu'à la commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines, et de la tranquillité publique du 20 mars 2024.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'élu délégué, à signer la convention jointe en annexe qui a pour objet de fixer les modalités du soutien financier de la ville au cinéma « Le CASINO » pour l'année 2024,
- d'attribuer au cinéma « Le CASINO » une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000€ en 2024,
- de prélever cette somme sur le compte « 0404-65748-3113 » du budget en cours.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 02 avril 2024.

Acte rendu exécutoire Après dépôt électronique en Préfecture

Le 0 5 AVR 2024 et publié le 0 5 AVR 2024

Le Maire Jean-Yves CHAPELET